

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA COHÉSION SOCIALE

**Arrêté du 1^{er} février 2011 portant renouvellement des membres nommés
du conseil d'administration de l'Institut national de jeunes sourds de Bordeaux**

NOR : SCSA1130026A

La ministre des solidarités et de la cohésion sociale,

Vu le décret n° 74-355 du 26 avril 1974 relatif à l'organisation et au régime administratif et financier des instituts nationaux de jeunes sourds et de l'Institut national de jeunes aveugles, notamment son article 4,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés au conseil d'administration de l'Institut national de jeunes sourds de Bordeaux :
M. Louis Tribot, ancien inspecteur général des affaires sanitaires et sociales en service extraordinaire, président.

M. Laurent Balahy, président de l'Union régionale des associations et des parents d'enfants déficients auditifs d'Aquitaine (URAPEDA).

Mme Catherine Hémon, enseignante référente (adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés).

M. Jean-Guy Quère, ancien inspecteur à la direction des affaires sanitaires et sociales de la Gironde.

M. Denis Ruggiu, ancien médecin-chef de l'Institut national de jeunes sourds de Bordeaux.

M. Thierry Samzun, inspecteur de l'éducation nationale pour l'adaptation scolaire et la scolarisation des élèves handicapés ;

Mme Nathalie Rigaud-Godin, pédopsychiatre de l'Institut national de jeunes sourds de Bordeaux.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait le 1^{er} février 2011.

Pour la ministre et par délégation :

*Le sous-directeur de l'autonomie
des personnes handicapées et des personnes âgées,*

P. RISSELIN